

Paris, le 13 avril 2011

**Les représentants des organisations syndicales et des associations**

À

**Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés**

**Objet: demande d'audience**

Monsieur le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

La dramatique affaire criminelle de Pornic a mis en lumière les graves difficultés de fonctionnement de la Justice en France. Loin d'être isolée, la situation nantaise est en effet à l'image du délabrement général que les professionnels connaissent dans leurs conditions de travail et dénoncent depuis plusieurs années.

Ce délabrement concerne l'ensemble des directions du ministère de la justice, qui ne sont pas en capacité de fonctionner correctement. La pénurie générale de moyens, et notamment le manque de personnels, sont responsables d'un service public qui ne peut assumer l'ensemble de ses missions, au détriment des justiciables et de l'ensemble des citoyens.

La manifestation du 29 mars 2011, a démontré l'attachement des professionnels de la justice à leurs métiers, ainsi que leur profonde colère face aux choix politiques et budgétaires qui ont conduit à cette situation accablante. Refusant les corporatismes, ils ont défilé, unis, pour exiger que l'on donne à la justice les moyens indispensables à son bon fonctionnement.

A cette absolue nécessité, à ce constat unanimement partagé, vous n'avez, jusqu'à présent, apporté aucune réponse satisfaisante. Or, nous refusons cette fatalité qui consisterait à dire que tout va continuer comme avant.

C'est pourquoi les organisations signataires de ce courrier attendent donc de pouvoir vous rencontrer, ensemble, afin que vous nous fassiez part des mesures que vous comptez prendre afin de répondre aux problèmes soulevés, tant sur la question des moyens que sur la question du traitement des problématiques autres que celles de l'application des peines et des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous adressons nos salutations respectueuses.

***Les représentants de :***

l'AJM — la CGT pénitentiaire — la CGT PJJ — la CGT des chancelleries et services judiciaires — la CFDT — les EGJP — FO Justice — FO magistrats — le SAF — le SDGF — le SM — le SNDP — le SNEPAP FSU — le SNPES PJJ FSU — Solidaires Justice — l'UNSA Justice — l'USMA

PS : Ce courrier sera rendu public. Copie à M. le Premier ministre .